

017 198 A

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

---

SÉANCE DU 30 MARS 1833.

---

AMENDEMENT

*déposé sur le chapitre 3 du budget de la guerre.*

---

CHAPITRE III.

FRAIS DIVERS ET INDEMNITÉS.

J'ai l'honneur de proposer de réduire à 42,000 francs le supplément de crédit montant à 84,000 francs, demandé par M. le Ministre de la guerre pour paiement de frais de table aux officiers généraux.

L. DESMAISIÈRES.